

**STRATECO DEMANDE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
D'ANNULER LA DÉCISION DU MINISTRE BLANCHET DE REFUSER
D'ÉMETTRE LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE PROJET MATOUSH**

Boucherville, QC, 5 décembre, 2013 – Ressources Strateco inc. (« Strateco ») a déposé à la Cour supérieure, le 5 décembre 2013, une requête en nullité de la décision rendue le 7 novembre 2013 par le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet (le « ministre »). Par cette décision, le ministre refusait l'émission du certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush.

La requête en nullité expose les nombreux faits qui démontrent l'illégalité de cette décision de même que l'excès de compétence commis par le ministre. Strateco dénonce également les diverses transgressions commises par le ministre à l'égard des garanties procédurales dont devait pourtant bénéficier Strateco tout au cours du processus d'autorisation.

En plus de rechercher la nullité de la décision, Strateco demande à la Cour supérieure de forcer le ministre à émettre le certificat d'autorisation nécessaire pour la réalisation de la phase d'exploration avancée. Le traitement dont Strateco a été victime, tout au cours du processus d'autorisation, démontre que le ministre n'a plus l'impartialité nécessaire afin d'évaluer, à son mérite, la demande d'autorisation recherchée par Strateco.

Le certificat d'autorisation recherché par Strateco est la seule autorisation qui lui manque avant de pouvoir entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush. L'ensemble des autorisations des autres instances impliquées dans le processus ont été obtenues et le gouvernement du Québec, à lui seul, a déjà émis plus d'une vingtaine d'attestations et d'autorisations de toutes sortes, pour la réalisation du projet.

Le projet Matoush a un potentiel extrêmement rare en raison de sa forte teneur uranifère. Strateco, une société québécoise, entend continuer à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires qui ont investi plus de 123 millions de dollars dans le projet uranifère Matoush.

-30-

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le formulaire du rapport annuel déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert

Président et chef de la direction

ghebert@strateco.ca

Tél. : 450.641.0775

1.866.774.7722

Fax : 450.641.1601

www.strateco.ca

Jean-Pierre Lachance

Vice-président exécutif et exploration

jplachance@strateco.ca